

<b><i>TENUE ET SUIVI DE COMPTE</i></b>	
Fonctionnement et suivi	Frais
Relevé de compte mensuel chronologique	gratuit
Relevé de compte (autres périodicité et classement) par mois <span> </span> : de 0,82 € à 13,29 €	
Renseignement pour contrôle des sociétés	125,46 €
Tenue de compte <span> </span> :	
• commission fixe par compte par mois	16,00 €
• commission de mouvement par mois <span> </span> : de 0,06 <span> </span> % à 0,20 <span> </span> %	
<i>calculée sur l'assiette de l'ensemble des mouvements débiteurs soumis à commission, à l'exclusion des mouvements purement financiers.</i>	

## CENTRALISATION DE TRESORERIE

Centralisation d'information	Devis préalable
Nivellement de soldes	Devis préalable
Centralisation de recettes	Devis préalable

## ENCAISSEMENTS FRANCE

Espèces	Frais	Valeurs
<i>Billets</i>		
Versement jusqu'à 25 000 €	gratuit	
Versement au delà	10,82 €	J
Dépôt de fonds professionnels par an, à partir de <i>Monnaie</i>	42,85 €	
Jusqu'à 8 sacoches par semaine au delà de 8 sacoches "monnalExpress"	gratuit 1,09 €	J
<i>Demande de passage du transporteur de fonds</i>	43,29 €	

Chèques, virements, avis de prélèvements, effets		
Virement reçu (J = jour de réception des fonds à la Caisse régionale)	gratuit	J
Remise de chèques Crédit Agricole Alpes Provence	gratuit	J ouvré
Remise de chèques autres banques	gratuit	J + 2 ouvré
Traitement d'anomalie sur remise de chèques	9,78 €	
Traitement de chèque hors norme ou en anomalie	par chèque <span> </span> : 9,78 €	

Avis de prélèvements				
Avis de prélèvement	Abonnement	remise	opérations	Date de valeur du crédit
Papier	gratuit	10,59 €	1,65 €	Remis au moins 5 j ouvrés avant l'échéance (E) <span> </span> ; E
Disquette	10,59 € *	5,91 €	1,27 €	sinon
EDI Web ou ETEBAC	Ct rubrique "Crédit Agricole en ligne"	gratuit	0,38 €	interne <span> </span> : date traitement externe <span> </span> : date traitement + 1J0

\* forfait mensuel dès la première remise

Remise effets à l'encaissement ou à l'escompte				
LCR et BOR	Abonnement	remise	opérations	Date de valeur du crédit
Papier	gratuit	6,10 €	4,95 €	Remis au moins 10 j ouvrés avant l'échéance (E) <span> </span> ; E + 3J0
Disquette	10,59 € *	5,91 €	1,27 €	sinon
EDI Web ou ETEBAC	Ct rubrique "Crédit Agricole en ligne"	gratuit	0,54 €	Date remise + 10 J0

\* forfait mensuel dès la première remise

Modification effet (montant, IBAN, date, etc…)	17,50 €
Impayés <span> </span> :	
• sur chèque	gratuit
• sur avis de prélèvement émis	7,26 €
• sur effet	17,50 €
Frais d'envoi en recommandé par effet impayé	9,38 €
Restitution LCR impayée	9,38 €

## PAIEMENTS FRANCE ET MOUVEMENTS DE FONDS

Espèces	Frais	Valeurs
Retrait espèces	gratuit	J
Chèques, virements, avis de prélèvements, effets		
Paiement chèques	gratuit	J
Chèque de banque	11,63 €	
Confection de lettre-chèque	sur devis	
Envoi chéquier en pli simple	1,50 €	
Envoi chéquier en recommandé	8,00 €	
Destruction chéquier non retiré (6 mois après réception en agence)	5,00 €	
Mise à disposition chéquier au guichet	gratuit	

Virements				
Virements	Abonnement	remise	opérations	Date de valeur du débit
Papier	gratuit	10,59 €	1,65 €	Remis au moins 1 j ouvré avant l'échéance (E) <span> </span> ; E
Disquette	10,59 € *	5,91 €	1,27 €	Interne <span> </span> : E - Externe <span> </span> : E + 1J0
EDI Web ou ETEBAC	Ct rubrique "Crédit Agricole en ligne"	gratuit	0,38 €	sinon interne et externe <span> </span> : date de traitement

\*forfait mensuel dès la première remise

Virements occasionnels et permanents sur le CA ALPES PROVENCE	gratuit	J
Sur banques autres que le CA ALPES PROVENCE <span> </span> :		
• occasionnels avec IBAN	par virement <span> </span> : 2,96 €	J
• permanents	ouverture de dossier <span> </span> : 5,15 €	
	coût / unité <span> </span> : 0,86 € E [échéance]	
• télégraphique ou télex	10,87 €	
• Virement Spécifique Orienté Trésorerie / VGM	13,92 €	J
• Virement Spécifique Orienté Trésorerie télétransmis	5,17 €	J
• Virement Commercial non finançable	minimum par virement <span> </span> : 2,00 €	J
Paiement d'avis de prélèvements	gratuit	J
Paiement d'effets de commerce	gratuit	E-1(Jouvré)

Frais	Valeurs
Oppositions (1) <span> </span> :	
• sur chèque	12,11 €
• sur chéquier <span> </span> : 2 chèques et plus	25,14 €
• sur avis de prélèvement	12,11 €
Incidents <span> </span> :	
• Commission d'intervention	par opération <span> </span> : 7,02 €
• Forfait frais pour rejet de chèque impayé inférieur ou égal à 50,00 €	25,08 €
• Forfait frais pour rejet de chèque impayé supérieur à 50,00 €	41,81 €

 Forfait incluant : commission d'intervention, frais par chèque impayé et de lettre d'injonction, frais de délivrance d'un certificat de non paiement, frais constitution de provision bloquée affectée, frais de traitement du chèque impayé acquitté, frais postaux, frais de courrier de mise en suspens d'un chèque en incident.

• Courrier de mise en suspens d'un chèque en incident (2) 13,52 €
*Si le chèque en suspens est rejeté, cette facturation est incluse dans le forfait des frais pour rejet de chèque impayé*

- Frais de mise en interdiction bancaire pour chèque impayé dans une autre banque que le CA ALPES PROVENCE (2) 19,11 €
- Frais infraction Banque de France (2) 15,06 €
- Rejet de prélèvement reçu (2) 16,72 €
- Rejet d'avis de prélèvement déjà payé (2) 28,47 €
- Rejet effet (2) 20,99 €
- Rejet de virement ou de prélèvement émis (2) 7,26 €
- Saisie (attribution ou conservatoire), Avis à Tiers Détenteur (2) 94,20 €
- Saisie (attribution ou conservatoire), Avis à Tiers Détenteur inopérant (2): 47,10 €
- Opposition administrative (2) (3) 94,20 €
- Opposition administrative inopérante (2) (3) 47,10 €

(1) Opposition valable un an. A échéance, sauf avis contraire, votre opposition sera renouvelée automatiquement aux conditions de facturation en vigueur.

(2) Dont commission d'intervention.

(3) Le montant des frais liés aux oppositions administratives est limité à 10% du montant de la notification.

# OPÉRATIONS DIVERSES FRANCE

Cartes	Frais	Valeurs
Carte Business	cotisation annuelle <span> </span> :	52,00 €
Carte Business Executive	cotisation annuelle <span> </span> :	123,00 €
Justificatif sur opération		9,78 €
Opposition (perte ou vol)		26,00 €
Opposition (pour motif abusif et interdit carte)		47,79 €
Gestion situation risquée sur carte		24,25 €
Réédition du code confidentiel		8,18 €

Divers		
Location de coffre (selon taille et valeur garantie) par an, à partir de <span> </span> :	66,12 €	
Trésor de nuit	35,43 €	
Lettre accreditive	23,72 €	
Mise à disposition de fonds	14,24 €	
Lettre recommandée	8,86 €	
Saisie attribution ou avis à tiers détenteur	78,76 €	
Droit d'accès au fichier	frais réels de reprographie	
Recherche simple de document <span> </span> :	à partir de <span> </span> :	10,87 €
Recherche de bénéficiaire sur chèque débité	19,54 €	
Recherche complexe	devis préalable	
Commande de documents réglementaires	à partir de <span> </span> :	5,00 €
Conseils juridiques	devis préalable	
Dossier de création de lettres chèques	43,61 €	
Commande de lettres chèques	26,18 €	
Édition d'échelles d'intérêts, par mois	18,03 €	

# CRÉDIT AGRICOLE EN LIGNE

Télétransmission ETEBAC ou EDIWEB		
SENS BANQUE / CLIENT		
• Relevés de compte par ETEBAC <span> </span> : abonnement forfaitaire mensuel <span> </span> : 20,00 €		
	+ par ligne <span> </span> : 0,06 €	
• Relevés de compte par EDIWEB <span> </span> : abonnement forfaitaire mensuel <span> </span> : 10,00 €		
SENS CLIENT / BANQUE		
• Abonnement mensuel, virements, prélèvements, effets <span> </span> :		
	1 module 10,00 € <span> </span> ; 2 modules 17,00 € <span> </span> ; 3 modules 22,00 €	
	Autres produits <span> </span> : le module supplémentaire 10,00 €	

E-transactions <span> </span> : offre vente à distance (extrait de l'offre)			
	Droit d'entrée	Abonnement mensuel	Coût fixe par transaction
Paiement par téléphone, fax ou courrier	80,00 €	13,00 €	0,15 €
Paiement par internet e-transaction	80,00 €	16,25 €	0,15 €
Paiement multicanal	80,00 €	24,00 €	0,15 €

CA certificat <span> </span> : certification sur Internet		
Solution logicielle <span> </span> :	60,00 €	
Solution carte à puce <span> </span> :	115,00 €	
Solution clé USB <span> </span> :	99,00 €	
Autres prestations	nous consulter	
<b>Avis d'opération international par mail, abonnement mensuel<span> </span>:</b>	<b>10,00 €</b>	

 Les coûts indiqués ne tiennent pas compte du coût de l'appel ou de la connexion. Coûts opérateur au 1<sup>er</sup> mars 2008, Minitel 3615 CAPTEL : 0,35 €/minute, téléphone à partir d'un poste fixe : N° 0 892 892 222 : 0,34 €/minute N° 0 825 00 53 19 et 0 825 346 347 : 0,15 €/minute.

## PRINCIPALES OPÉRATIONS AVEC L'ÉTRANGER

Frais	
<b>Importsations</b>	
• ORDRE DE TRANSFERT SUR L'ÉTRANGER	
Les transferts dans la zone Euro effectués pour un montant inférieur à 50 000 € (montant en vigueur au 01/01/2008) et conformes aux normes du règlement européen 2560/2001 (IBAN + SWIFT/BIC + frais partagés) ainsi que les virements SEPA (1) de tout montant se voient appliquer la tarification propre aux virements domestiques (agence <span> </span> : 2.96 €; EDI <span> </span> : 0.38 €).	
Commission	0,10 <span> </span> %
minimum	14,00 €
+ frais de swift ou port ou télex (**) minimum	9,00 €
+ commission de change (*)	

• COMMISSION POUR AVIS DE SORT SUR TRANSFERT	12,50 €
• VIREMENTS PERMANENTS <span> </span> :	ouverture de dossier <span> </span> : 10,00 €
	modification de dossier <span> </span> : 10,00 €

• ÉMISSION DE CHÈQUES A L'ÉTRANGER	
Commission	0,10 <span> </span> %
minimum	20,00 €
maximum	800,00 €
+ commission de change (*)	

• EFFETS <span> </span> :	
Commission	0,10 <span> </span> %
minimum	25,00 €
+ frais de swift ou port ou télex (**) minimum	9,00 €
+ commission de change (*)	

• REMISE DOCUMENTAIRE <span> </span> :	
Commission	0,20 <span> </span> %
minimum	32,00 €
+ frais de swift ou port ou télex (**) minimum	9,00 €
+ commission de change (*)	

• OPÉRATIONS DIVERSES SUR EFFETS ET REMISES DOCUMENTAIRES	
• envoi à l'acceptation <span> </span> : frais fixes	31,93 €
• prorogation ou impayé <span> </span> : frais fixes	41,20 €

• CRÉDIT DOCUMENTAIRE	
• Commission d'ouverture par trimestre indivisible	0,25 <span> </span> %
minimum	100,00 €
• Commission augmentation de crédit	0,25 <span> </span> %
minimum	100,00 €
• Commission de prorogation de validité	0,25 <span> </span> %
minimum	100,00 €
• Autre modification <span> </span> : commission fixe	100,00 €
• Commission d'utilisation	0,125 <span> </span> %
minimum	90,00 €
• Acceptation ou paiement différé	
• Commission (payable par mois indivisible)	0,0833 <span> </span> %
minimum	63,00 €
• Commission annuelle de garantie pour absence de connaissance (payable par mois indivisible)	0,04 <span> </span> %
minimum	90,00 €
+ frais de port ou télex (**)	

### Exportations

• ORDRE DE PAIEMENT REÇU DE L'ÉTRANGER	
Les ordres de paiement reçus de la zone Euro, d'un montant inférieur à 50 000 € (montant en vigueur au 01/01/2008) et conformes aux normes du règlement européen 2560/2001 (IBAN + SWIFT/BIC + frais partagés) ainsi que les virements SEPA (1) se voient appliquer la gratuité.	
• Frais fixes autres virements	15,00 €
+ commission de change (*)	

• ENCAISSEMENT DE CHÈQUE CRÉDIT SAUF BONNE FIN	
Commission	0,10 <span> </span> %
minimum	15,00 €
maximum	90,00 €
+ commission de change (*)	

• ENCAISSEMENT DE CHÈQUE ET EFFET CRÉDIT APRÈS ENCAISSEMENT	
Commission	0,10 <span> </span> %
minimum	17,00 €
maximum	100,00 €
+ frais de port (**)	
+ commission de change (*)	

• REMISE DOCUMENTAIRE	
Commission	0,20 <span> </span> %
minimum	37,00 €
maximum	210,00 €
+ frais de port (**)	
+ commission de change (*)	

• OPÉRATIONS DIVERSES SUR EFFETS ET REMISES DOCUMENTAIRES	
• envoi à l'acceptation <span> </span> : frais fixes	31,93 €
• prorogation <span> </span> : frais fixes	31,93 €
• impayé <span> </span> : frais fixes	41,20 €
• avis de sort	31,93 €

• CRÉDIT DOCUMENTAIRE ET GARANTIE	
prendre contact avec le Service International et Développement Entreprises <span> </span> : 04 91 13 51 86	

Opérations diverses	
• LETTRE DE GARANTIE IMPORT	
• Avec provision <span> </span> : commission fixe	120,00 €
• Sans provision <span> </span> : commission par trimestre indivisible	0,25 <span> </span> %
minimum	120,00 €
• OPTIONS ET FUTURES <span> </span> : frais de dossier	60,00 €
• BON DE CESSION	36,05 €

#### (\*) Change

COMMISSION DE CHANGE	0,10 <span> </span> %
minimum	14,00 €

Cette commission est perçue s'il y a conversion d'euros en devises, de devises en euros et de devises en devises.

#### (\*\*) Frais d'acheminement

• Téléx <span> </span> :	
-- France et Europe (hors pays de l'Est)	10,00 €
-- Autres	30,00 €
• SWIFT <span> </span> :	9,00 €
• Courrier spécial express (selon le pays) <span> </span> :	
-- minimum	17,00 €
-- maximum	31,00 €
• Fax <span> </span> :	10,00 €

JOURS DE VALEUR (opérations internationales)	
-- Virement reçu <span> </span> :	J*
-- Virement émis <span> </span> :	J*
-- Chèques <span> </span> : valeur différente selon les pays <span> </span> ; contacter votre agence	
* J <span> </span> : valeur de disponibilité des fonds pour CAP	

 (1) Pays membres de la zone SEPA au 1er janvier 2008 : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, France, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechens-tein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse.

# PRÊTS

Prêts	Frais
• Commission d'engagement	0,75 <span> </span> %
• FRAIS DE DOSSIER	
-- Actes moyen / long terme standard <span> </span> : sur le capital emprunté	1,00 <span> </span> %
minimum (hors frais fiscaux)	350,00 €
-- Actes moyen / long terme non standard <span> </span> : sur le capital emprunté	1,00 <span> </span> %
minimum (hors frais fiscaux)	1 000,00 €
• ESCOMPTE	
minimum d'intérêts perçus par effet escompté (sans TVA)	5,20 €
• DAILLY	
• Remise de bordereau	13,00 €
• Notification par CEDE / bordereau	13,00 €
• Escompte <span> </span> :	intérêts payables d'avance
• Frais par impayé	15,00 €
• CAUTIONNEMENT	
• Frais de dossier <span> </span> : par acte standard (hors frais fiscaux)	50,00 €
par acte non standard (hors frais fiscaux)	1,00 <span> </span> %
minimum	96,43 €
+ commissions <span> </span> : sur le montant cautionné maximum	2,00 <span> </span> %
• avenant	40,60 €
• Information cautions par lettre d'information <span> </span> :	25,00 €
	maximum <span> </span> : 50,00 €
• COURT TERME	
• Commission annuelle sur financements confirmés	0,80 <span> </span> %
	minimum <span> </span> : 65,00 €
	maximum <span> </span> : 460,00 €

• DIVERS	
• Commission de plus fort découvert	0,07 <span> </span> %
• Attestation	13,20 €
• Commission de dossier administratif	162,00 €
• INCIDENTS	
• Frais par échéance de prêt impayé <span> </span> : par date d'échéance	19,57 €
maximum <span> </span> : par date d'échéance	58,71 €
• Frais de main levée de sûreté réelle (hypothèque ou nantissement) totale	64,69 €
• Frais de main levée de sûreté réelle (hypothèque ou nantissement) partielle	97,04 €
• Décompte de remboursement anticipé	16,00 €
• Nantissement de valeurs déposées sur un compte Crédit Agricole	50,00 €
• Nantissement de valeurs déposées sur un compte hors Crédit Agricole	150,00 €

## PLACEMENTS

Placement	Frais
* Souscription de Sicav ou Parts FCP non Crédit Agricole sur le montant brut	0,76 <span> </span> %
minimum	3,93 €
• Dépôt à Terme, Bon de Caisse	gratuit
• Certificat de Dépôt Négociable	gratuit

### Droits de garde

Sur les valeurs autres que :

- les titres ci-après émis par le Crédit Agricole : bons, parts sociales, certificats coopératifs d'investissements, comptes à terme, comptes à intérêts progressifs, varius ;
- les actions de sociétés privatisées pendant les 18 mois qui suivent la privatisation.

Commission proportionnelle par an sur la valeur des titres sur le compte (1) (3) (4) 0,197 <span> </span> %	
• Droit fixe par ligne (2) (3)	

## CONDITIONS D'EXÉCUTION DES VIREMENTS DOMESTIQUES ET TRANSFRONTALIERS

### annexe aux conditions générales de banque

Loi N° 99-532 du 25 juin 1999 relative aux virements transfrontaliers ainsi qu'aux virements domestiques.

#### **OPÉRATIONS CONCERNÉES :**

- Virements domestiques :
  - Il s'agit des virements entre Etablissements bancaires et financiers en France.
- Virements transfrontaliers :
  - Il s'agit des virements entre pays de l'Espace Economique Européen

#### **DÉLAIS DE RÉALISATION DES VIREMENTS :**

- Virements émis :**
  - Délai maximum de crédit sur le compte de la banque du bénéficiaire : 5 jours ouvrés bancaires à compter de la date d'acceptation de l'ordre. La date d'acceptation est la date à laquelle les conditions suivantes sont réunies :
    - ✔ Existence de la couverture financière préalable, disponible et suffisante ;
    - ✔ Disponibilité des éléments nécessaires à l'exécution de l'ordre :
      - référence du compte à débiter,
      - montant en Euro de l'opération, pour les virements domestiques ; montant et devise de l'opération pour les virements transfrontaliers,
      - IBAN complet du bénéficiaire, pour les virements domestiques ; IBAN du bénéficiaire et code SWIFT de sa banque pour les virements transfrontaliers.
- Virements reçus :**
  - Délai maximum de crédit sur le compte du bénéficiaire : 1 jour ouvré bancaire à compter de la réception des fonds par la Caisse Régionale de Crédit Agricole Alpes Provence.

#### **ORDRES LIBELLÉS EN DEVICES :**

- On entend par devise les monnaies autres que l'Euro.
- Les délais d'exécution des ordres cités précédemment sont majorés de 2 jours ouvrés bancaires lorsque l'achat ou la vente de devises est nécessaire à la réalisation de l'opération.
- Les cours appliqués aux opérations d'achat ou de vente de devises sont ceux obtenus par le Crédit Agricole sur le marché interbancaire des changes.

#### **TARIFICATIONS APPLICABLES AUX VIREMENTS DOMESTIQUES ET TRANSFRONTALIERS :**

La tarification applicable aux virements domestiques et transfrontaliers est celle figurant sur les conditions générales de banque en vigueur. Pour les virements émis, seuls les commissions et frais de votre Caisse Régionale seront débités au donneur d'ordre, le bénéficiaire supportant les éventuels frais de sa banque, sauf stipulation contraire expresse du donneur d'ordre.

#### **RÉCLAMATIONS LIÉES AUX VIREMENTS DOMESTIQUES ET TRANSFRONTALIERS :**

Vous devez vous adresser à votre agence du Crédit Agricole en cas de réclamation et vous disposez des voies de recours prévues par la loi.

La Caisse Régionale de Crédit Agricole Alpes Provence est libérée de ses obligations :

- Si le retard, l'inexécution ou la mauvaise exécution est dû à une erreur ou à une omission dans les instructions ou les renseignements fournis par le donneur d'ordre ou si c'est le fait d'un établissement intermédiaire choisi par lui ;
- En cas de raison de force majeure.

## NOS CHARGÉS D’AFFAIRES ENTREPRISE SONT À VOTRE DISPOSITION POUR RÉPONDRE À TOUTES VOS QUESTIONS ET VOUS RENSEIGNER UTILEMENT SUR LES OFFRES DE SERVICE QUE NOUS VOUS PROPOSONS

Les Centres d’Affaires du Crédit Agricole Alpes Provence		
<b>Aix</b>	<b>04 42 52 76 52</b>	<b>Fax 04 42 52 76 10</b>
<b>Avignon</b>	<b>04 90 13 81 00</b>	<b>Fax 04 90 88 21 33</b>
<b>Marseille</b>	<b>04 91 13 51 57</b>	<b>Fax 04 91 13 52 00</b>

Document non publicitaire, mis à disposition du public en application de l'article 7 du décret n° 84-708 du 24.07.1984.

(Pour consulter l'exhaustivité des conditions générales de tarification applicables aux opérations bancaires des entreprises, n'hésitez pas à consulter votre agence.)

CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL ALPES PROVENCE  
Société coopérative à capital variable agréée en tant qu'établissement de crédit  
Société de courtage d'assurance. N° ORIAS : 07019231.

Garantie financière et assurance de responsabilité civile professionnelle conformes aux articles L.512-6 et L512-7 du code des Assurances  
Siège social : 25, Chemin des Trois Cyprès, 13097 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 2.  
381976448 R.C.S. AIX-EN-PROVENCE

www.ca-alpesprovence.fr

# CONDITIONS APPLICABLES AUX PRINCIPALES OPÉRATIONS DES ENTREPRISES

*Extrait des conditions générales de tarification applicables à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2008, sauf indication contraire.*

*Publication mars 2008.*

- Vous pouvez consulter

la liste exhaustive

des conditions applicables

aux opérations

bancaires dans votre agence.

- Le présent tarif peut être

modifié à tout moment

après préavis réglementaire.

- Les tarifs sont exprimés

hors taxes (sauf indications

contraires). S'y ajoute la TVA

au tarif en vigueur

au moment de l'opération.

- Les dates de valeur

sont exprimées en

jour ouvré, sauf

indication contraire

(C = calendrier).